

SUJET 12 :

OMC, de DOHA à CANCUN : le réveil des plus petits



....Doha, M. le Président, a marqué de son empreinte l'histoire de notre Organisation en préconisant, entre autres, l'accès aux médicaments et la réduction progressive des subventions en vue de leur élimination définitive. Ma délégation considère ces avancées significatives pour les pays en développement, comme un pas important vers le renforcement du caractère universel d'un système commercial multilatéral plus juste et profitable à tous Réunis dans cette magnifique ville de Cancun à l'occasion de la cinquième Conférence ministérielle, nous, devons nous aussi marquer l'histoire de notre empreinte, pour autant que nous réussissions à mener un débat constructif, aboutissant a un résultat qui serve les vastes intérêts de la communauté mondiale et qui améliore l'image de l'OMC. Ce résultat j'en suis convaincu, contribuera à éliminer les déséquilibres existants entre les pays Membres. M le Président, comment ne pas s'interroger sur le non-respect, par certains pays du Nord, des engagements pris au titre des accords existants ? La pratique des

subventions à l'exportation, les soutiens internes, les entraves à l'accès aux marchés, attestent de l'injustice flagrante dont sont l'objet les pays en développement.

L'initiative sectorielle en faveur du coton des pays producteurs d'Afrique est l'exemple même du désarroi des pays de notre continent. Cette initiative est la somme de réflexions engagées par nos pays, à l'effet de faire prendre conscience aux pays du Nord du non-respect de leurs engagements. Ma délégation espère vivement que cette initiative permettra, lorsque ces dispositions auront été acceptées, de briser le cycle infernal de la pauvreté qui ne cesse d'étreindre le continent et par conséquent, le marginalise au regard de la dynamique de la mobilisation en cours.

En effet, les produits agricoles, en plus de leur vocation commerciale, participent à l'amélioration du cadre de vie des populations, à l'équilibre régional et de façon plus générale, à la lutte contre la pauvreté.

Pays agricole par excellence, exportateur de produits agricoles tels que le cacao, le café, le coton, la banane, l'ananas, etc, la Côte d'Ivoire réaffirme sa position quant à la suppression de toute forme de subventions des produits agricoles...

Comme on constate, les difficultés des pays en développement ne sont ni une fatalité, ni une malédiction, mais la résultante de facteurs liés d'une part, à des politiques de développement inadéquats et d'autre part, à un ordre mondial peu soucieux des intérêts des plus faibles. Il n'est point inutile de rappeler que l'Afrique étouffe sous le poids de la dette extérieure qui représente près des deux tiers du PIB du continent. A cela s'ajoute le service de la dette qui, en absorbant une grande part des exportations déjà en constante baisse, contribue à son asphyxie.

De plus, l'Afrique accueille moins de 1% des investissements étrangers directs, alors que le rendement de l'investissements sur le continent est l'un des plus élevés au monde.

Aussi, au regard des engagements qu'elle est appelée à prendre, la Côte d'Ivoire est profondément préoccupée par le déficit chronique de la balance des services des pays en développement en général et des pays africains en particulier. Mon pays réaffirme à cet effet la nécessité de respecter, dans le cadre des négociations en cours, le principe de la libéralisation progressive du droit de chaque Etat -membre à réglementer ses échanges de services par rapport à ses objectifs de développement, conformément aux dispositions prévues par l'Accord général sur le commerce des services.

Ma délégation souhaiterait vivement, M. le Président, que notre Organisation accorde une attention toute particulière au principe du traitement spécial : différencié, compte tenu du niveau de développement de certains pays, ceci dans le but de permettre de sauver certains secteurs sensibles de leurs économies.

La cinquième Conférence ministérielle de Cancun nous donne l'occasion d'adapter de façon judicieuse les décisions de notre Organisation, en vue de répondre efficacement et équitablement à des nécessités objectives de développement des pays les plus faibles.

La Côte d'Ivoire, comme tous les pays d'Afrique, refuse d'être confinée dans un rôle périphérique de simple pourvoyeur de matières premières. Nous souhaitons une plus grande prise en compte des préoccupations de notre continent au motif qu'une meilleure intégration de l'Afrique dans la mondialisation se traduira par le renforcement de son potentiel de négociation et par sa volonté à construire un ensemble économique cohérent et dynamique.

C'est pourquoi, s'agissant de l'accès aux marchés, la Côte d'Ivoire souhaite ardemment qu'on y associe les produits connaissant un début de transformation. La Côte d'Ivoire, par ailleurs, préconise que la présente Conférence conforte les préférences obtenues par les pays en développement dans les exportations de certains produits, et notamment le thon, afin de consolider ce secteur qui constitue un pan important de l'activité industrielle pour bon



nombre de nos pays...

La Côte d'Ivoire M. le président voudrais ici part ma voix réaffirmer sa ferme volonté d'œuvrer efficacement pour une croissance durable et la lutte contre la pauvreté, ce qui constitue tous les deux, des objectifs fondamentaux du gouvernement de réconciliation nationale....

Extrait du discours du ministre du commerce Amadou Soumahoro à la conférence de l'OMC à CANCUN au Mexique

Questions

A l'aide du texte et de vos connaissances répondez aux questions :

- 1) Définissez : - subvention, - rendement, - le produit intérieur brut (PIB),
- croissance durable
- 2) Qu'est ce que l'initiative coton ?
- 3) Quelles reproches , les pays en développement et les alter -mondialistes font-ils à l'OMC ?
- 4) Quels sont les inconvénients des subventions versées aux agriculteurs du nord pour les pays africains ?

